

Motion de l'Assemblée Générale du département des Sciences de l'éducation et de la formation

En 2018, lors de la mobilisation contre la loi ORE, des listes de noms ont été établies afin de restreindre le droit d'accès de personnels de l'université Jean-Jaurès à leur lieu de travail.

En tant que membres du département de Sciences de l'éducation et de la formation, réunis en Assemblée Générale le 17 janvier 2020, nous exprimons notre stupéfaction et notre indignation quant à cette pratique de fichage absolument inacceptable, constitué à partir d'un engagement supposé dans un mouvement social. Nous affirmons notre solidarité envers les personnes ainsi discriminées.

De tels procédés portent atteinte aux personnes, aux collectifs, aux relations professionnelles et aux valeurs universitaires et génèrent une défiance envers l'appareil de gouvernance à toutes ses échelles.

Nous nous estimons collectivement victimes d'un préjudice du fait de telles violences institutionnelles, professionnelles, morales et politiques.

C'est pourquoi nous exigeons :

- que l'enquête demandée par la Présidente fasse la lumière sur toute la chaîne de responsabilités ayant conduit à la constitution et à l'utilisation de ces listes ;
- que la transparence soit faite sur les usages et les droits associés aux dispositifs et outils technologiques utilisés à l'université et collectant des données personnelles (clé Salto, SCOUT...) ;
- que des dispositions soient prises pour que de telles pratiques ne se reproduisent plus dans l'établissement ;
- que les personnes qui ont été fichées n'en subissent aucune conséquence et obtiennent réparations.

AIT-ALI Cédric
ALAVA Séraphin
BONASIO Rémi
BORDES Véronique
BOUYSSIERES Patrice
CHARALAMPOPOULOU Christiana
DIZY Stéphanie
FAY Abdoulaye
GUY Daniel
LABBE Sabrina
LAC Michel
LADJIMI Sonia
LEFEUVRE Gwénaël

MOSCARITOLO Alice
PASA Laurence
PIASER Alain
PREVOT Cédric
RAGANO Serge
RATINAUD Pierre
RIOU Jérôme
THOMAS Annie
TURELLA Stéphane
VERSCHEURE Ingrid
VIDALLER Vanessa
VIRGOS Julien